

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2-2012

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 16 avril 2012, ledit conseil a adopté le règlement numéro 2-2012 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 859 000 \$;
- QUE le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement numéro 2-2012 en date du 19 juin 2012;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 21 juin 2012.

Danielle Caron, OMA
Greffière